

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026



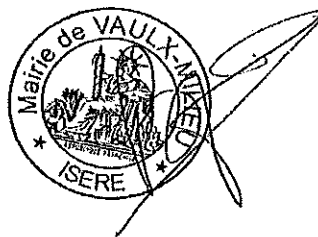
Ordre du jour
du Conseil Municipal du 20 mars 2026 à 20H00

- 1/ Installation du nouveau Conseil Municipal
- 2/ Election du Maire
- 3/ Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- 4/ Election des adjoints au Maire
- 5/ Lecture et distribution de la charte de l'élu local
- 6/ Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 février 2026

Ce Conseil Municipal se déroulera dans la Salle du Conseil en Mairie

Fait à Vaulx-Milieu, le 16 mars 2026

Le Maire,
Dominique BERGER



Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026

Séance ordinaire du 20 mars 2026

Le vingt mars deux mil vingt-six à 20h00, le Conseil Municipal de Vaulx-Milieu, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BERGER, Maire.

Présents : Mrs BASSIERE Didier, BERGER Dominique, BOTTINELLI Damien, FERLET Daniel, GOUTTEFANGEAS René, LEBOI Jérémy, LEHALLE Philippe, LOCATELLI Pascal, METTEM Yves, Mmes BALMONET Laurie-Anne, BOURKANI Dalila, DURIEUX Elodie, FAURE Marie-Pierre, HILAIRE Aurore, LIMOUZIN Gwenaëlle, MILLE Christiane, POUDEVIGNE Magaly, ROUXEL Sylvie, TOROSSIAN Hortense.

Excusé : /

Absent : /

Madame Sylvie ROUXEL a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2026/14 : Installation du nouveau Conseil Municipal

Monsieur Dominique BERGER, Maire sortant, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2026.

La liste conduite par Monsieur Dominique BERGER – tête de liste « Tous Unis pour Vaulx-Milieu » - a recueilli 687 suffrages et a obtenu 16 sièges.

La liste conduite par Madame Marie-Pierre FAURE – tête de liste « Vaulx-Milieu, notre commune, vos choix » a recueilli 410 suffrages et a obtenu 3 sièges.

Sont élus (*par ordre alphabétique*) :

- BALMONET Laurie-Anne
- BASSIERE Didier
- BERGER Dominique
- BOTTINELLI Damien
- BOURKANI Dalila
- DURIEUX Elodie
- FAURE Marie-Pierre
- FERLET Daniel
- GOUTTEFANGEAS René
- HILAIRE Aurore
- LEBOI Jérémy
- LEHALLE Philippe
- LIMOUZIN Gwenaëlle
- LOCATELLI Pascal
- METTEM Yves
- MILLE Christiane
- POUDEVIGNE Magaly
- ROUXEL Sylvie
- TOROSSIAN Hortense

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026

Monsieur Dominique BERGER, Maire sortant, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2026.

Conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, Mme Christiane MILLE prend la parole en tant que Présidente du Conseil Municipal, étant la doyenne de l'assemblée, en vue de procéder à l'élection du nouveau Maire.

Mme Christiane MILLE propose de désigner Mme Sylvie ROUXEL, benjamine du Conseil Municipal comme secrétaire, et Mme Eliane JOURDAN en tant qu'auxiliaire.

Mme Sylvie ROUXEL est désignée en qualité de secrétaire, et Mme Eliane JOURDAN est désignée en tant qu'auxiliaire par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Mme Christiane MILLE dénombre 19 conseillers régulièrement présents et constate que le quorum posé par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales est atteint.

Délibération votée par 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération n° 2026/15 : Election du Maire

Mme Christiane MILLE, doyenne de l'assemblée, fait lecture des articles L 2122-1, L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article L 2122-1 dispose que « il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal ».

L'article L 2122-4 dispose que « le Maire et les Adjoints sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres ».

L'article L 2122-7 dispose que « Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Mme Christiane MILLE nomme deux assesseurs : Mme Elodie DURIEUX et Mme Marie-Pierre FAURE acceptent de constituer le bureau.

Mme Christiane MILLE demande alors s'il y a des candidats.

M. Dominique BERGER propose sa candidature de maire au nom de sa liste « Tous Unis pour Vaulx-Milieu ».

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026

Mme Marie-Pierre FAURE ne propose pas de candidature.

Mme Christiane MILLE enregistre la candidature de M. Dominique BERGER et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

A l'appel de leur nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence de la benjamine et de la doyenne de l'assemblée.

Mme Christiane MILLE proclame les résultats :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
- nombre de bulletins nuls ou assimilés :	0
- nombre de bulletins blancs :	3
- nombre de suffrages exprimés :	16
- majorité requise :	9
A obtenu : M. Dominique BERGER	16 voix

M. Dominique BERGER ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

M. Dominique BERGER prend la présidence et remercie l'assemblée.

Délibération votée par 16 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions (vote blanc)

Délibération n° 2026/16 : Création des postes d'adjoints

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE : la création de 5 postes d'adjoints.

Délibération votée par 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération n° 2026/17 : Election des adjoints

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-7-2 ;

VU la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à cinq (5),

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire, dans les communes de plus de 1 000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. La parité est stricte mais rien n'impose que le Maire et le 1^{er} adjoint soient de sexe différent.

« Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. » (Art. L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, 1 liste de candidats est présentée :

- M. René GOUTTEFANGEAS
- Mme Hortense TOROSSIAN
- M. Pascal LOCATELLI
- Mme Laurie-Anne BALMONET
- M. Didier BASSIERE

A l'appel de leur nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence de la benjamine et de la doyenne de l'assemblée.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 16
- majorité requise : 9

Ont obtenu :

Liste conduite par M. René GOUTTEFANGEAS : 16 voix

La liste conduite par M. René GOUTTEFANGEAS ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

- M. René GOUTTEFANGEAS : 1^{er} adjoint au Maire
- Mme Hortense TOROSSIAN : 2^{ème} adjointe au Maire
- M. Pascal LOCATELLI : 3^{ème} adjoint au Maire
- Mme Laurie-Anne BALMONET : 4^{ème} adjointe au Maire
- M. Didier BASSIERE : 5^{ème} adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.



Délibération votée par 16 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions (vote blanc).

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2026

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2026-14	Installation du nouveau conseil municipal	Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0
2026-15	Election du Maire	Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 3 (vote blanc)
2026-16	Création des postes d'adjoints	Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0
2026-17	Election des adjoints	Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 3 (vote blanc)

Fait et délibéré le 20 mars 2026 et, ont signé le Maire et la Secrétaire

Signatures :

BERGER Dominique	Maire,	
ROUXEL Sylvie	Elue,	

Listes des membres présents :

BALMONET Laurie-Anne
BASSIERE Didier
BERGER Dominique
BOTTINELLI Damien
BOURKANI Dalila
DURIEUX Elodie
FAURE Marie-Pierre
FERLET Daniel
GOUTTEFANGEAS René
HILAIRE Aurore
LEBOI Jérémy
LEHALLE Philippe
LIMOZIN Gwenaëlle
LOCATELLI Pascal
METTEM Yves
MILLE Christiane
POUDEVIGNE Magaly
ROUXEL Sylvie
TOROSSIAN Hortense